

# FICHE 30

## REMONTER UNE FDME

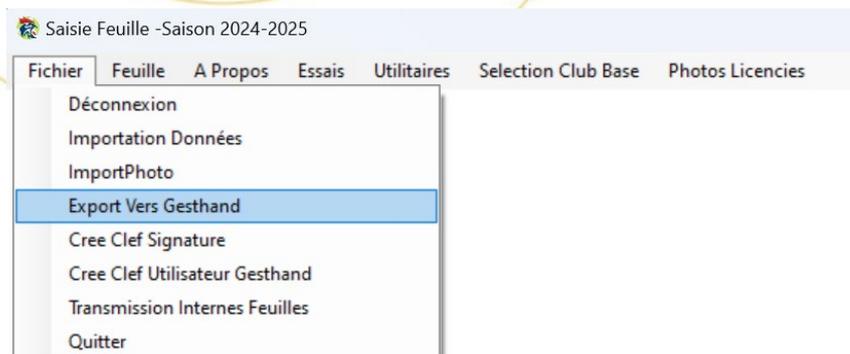
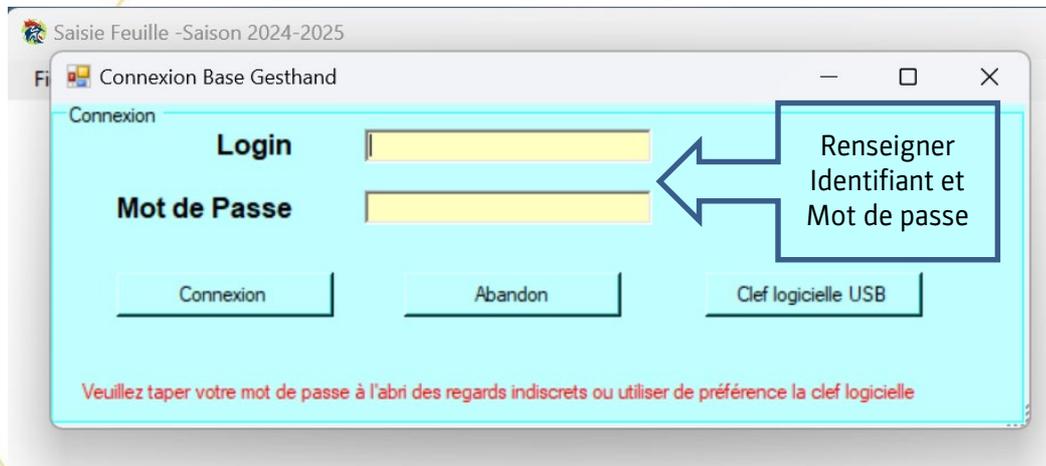
### PHASE 3 : A FAIRE APRÈS LA RENCONTRE (phase 1 et 2 - FP N°1)

Au domicile secrétaire ou au siège du club, connexion internet obligatoire, code Gesthand

#### EXPORT DES DONNEES

Cette opération doit être effectuée dès que les rencontres sont terminées au domicile ou au siège du club, connexion internet obligatoire. Les modalités d'envoi sont précisées sur les règlements article 98.7 [des règlements fédéraux](#).

#### SE CONNECTER AU LOGIGIEL FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE



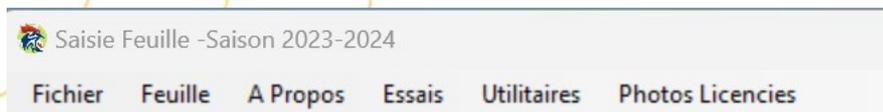
# FICHE 30

## REMONTER UNE FDME

### PHASE 3 : A FAIRE APRÈS LA RENCONTRE (phase 1 et 2 - FP N°1)

#### EXPORTER LES FEUILLES DE MATCHS VERS GESTHAND

Cet export permet le transfert des feuilles de matchs à la structure organisatrice et leur export vers les logiciels fédéraux. Les résultats sont automatiquement transmis et mettent à jour les classements visibles sur le site fédéral à la rubrique compétition.



Export vers gesthand

Cliquer sur bouton

Accès Répertoire Feuille

Code Rencontre	Code Champ	Date Rencontre	Rencontre	DateEnvoi	Observation	Export

Code Rencontre	Code Champ	Date Rencontre	Rencontre	DateEnvoi	Observation	Export
UAFIZPZ	EXC MAS POULE EST	11/01/2025 20:30	BROCELIhand 1 - PAYS DE BROONS 1	11/01/2025 22:08	Export Ok	
UAFJAKH	D1M POULE 1	11/01/2025 20:15	PLOUFRAGAN HANDBALL 1 - PAYS DE BROONS 2	12/01/2025 18:29	Export Ok	
UAFRURE	U18F 2DIV TER POULE 4	11/01/2025 14:00	PAYS DE BROONS - RGP U18F - LEHON / RANCE FREM...	11/01/2025 15:27	Export Ok	
UAFRWJI	U18M 1DIV TER POULE 7	11/01/2025 17:00	GUINGAMP HANDBALL - U18M BROONS MEVENNAIS	11/01/2025 18:28	Export Ok	

### Remontée des résultats contrôlée par la COC

La COC contrôle chaque dimanche, 20h, la remontée des résultats dans gesthand. Toute non remontée est signifiée aux clubs : mail listant, par catégorie, les résultats manquants. Un club reçoit donc autant de mails que de résultats non communiqués.

# FICHE 30

## REMONTER UNE FDME

### CONTRÔLE REMONTEE DES RESULTATS PAR LA COC

#### Rappel du règlement fédéral (article 98,7) :

Les Feuilles de Match Electroniques doivent être renvoyées aux commissions d'organisation des compétitions concernées (nationales, territoriales) par téléchargement via le logiciel de FDME :

- Avant minuit pour les rencontres programmées à partir de 17h
- Avant 20h pour les rencontres programmées avant 17h.

#### Délai d'envoi :

Le non-respect de l'ensemble des ces dispositions entraîne les décisions suivantes :

1. Une pénalité financière, dont le montant est fixé dans le [Règlement financier](#), est appliquée si la feuille de match est téléchargée au-delà de 20h pour les rencontres programmées avant 17h (matches le dimanche) et au-delà de minuit pour les rencontres programmées à partir de 17h.
2. Une pénalité financière, dont le montant est fixé dans le Règlement financier, est appliquée si la feuille de match est téléchargée au-delà du troisième jour ouvrable suivant la rencontre.
3. Le match est donné perdu par pénalité au club responsable de l'envoi si la feuille de match n'a pas été téléchargée avant le septième jour ouvrable suivant la rencontre.

**La Ligue est plus tolérante que le Règlement Fédéral. La COC fait preuve de tolérance en sanctionnant (amende financière) au bout du 4<sup>e</sup> retard.**

La presse attend également les résultats dès le dimanche soir.

#### Règlement COC LBHB :

La COC contrôle chaque dimanche, 20h, la remontée des résultats dans gesthand.

Toute non remontée est signifiée aux clubs : par mail listant, par catégorie, les résultats manquants (extraction gesthand).

Un club reçoit donc autant de mails que de résultats non communiqués.

La COC vous remercie pour votre compréhension.

**Pour tout problème rencontré lors de l'export des FDME (informatique ou autre), la COC vous invite à la prévenir au plus tard le dimanche, 20h, par email.**

Pénalité au bout du 4<sup>e</sup> retard : guide [financier](#) 25-26